Document généré le 4 juin 2025 18:44

Recherches sociographiques

Marc Ménard, *Les chiffres des mots. Portrait économique du livre au Québec*, Montréal, Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC), 2001, 248 p.

Jean-Paul Baillargeon

Volume 43, numéro 3, septembre–décembre 2002

URI : https://id.erudit.org/iderudit/000617ar
DOI : https://doi.org/10.7202/000617ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)
1705-6225 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Baillargeon, J.-P. (2002). Compte rendu de [Marc Ménard, *Les chiffres des mots. Portrait économique du livre au Québec*, Montréal, Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC), 2001, 248 p.] *Recherches sociographiques*, *43*(3), 617–619. https://doi.org/10.7202/000617ar

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 2002

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

des bateaux plus rapides et plus nombreux, de nouvelles conditions de marché et divers autres facteurs ont fait régresser l'agriculture et incité les insulaires à travailler à l'extérieur, à Sorel en particulier, tout en demeurant sur les îles. Des adeptes de villégiature sont venus s'y construire des chalets ou maisons d'été. La population n'a pas diminué, mais elle a changé son mode vie, portée en cela par l'évolution de la société québécoise en général. En 1996, les îles Saint-Ignace et Dupras, les deux plus peuplées comptaient 2 447 habitants.

On peut craindre que les humains détériorent les îles par des installations inappropriées ou par une exploitation abusive de leurs ressources, entre autres pour favoriser le tourisme. Mais pour le moment, ce qui semble peser le plus lourd sur leur destin viendrait de l'eau. D'une part, le développement de la voie navigable compromet l'économie locale des milieux terrestres et aquatiques. On a construit des barrages et des digues pour orienter plus d'eau vers le chenal principal et on a dragué celui-ci, ce qui a provoqué de l'érosion, des inondations et des baisses du niveau de l'eau selon les endroits. En conséquence des bateaux plus nombreux, plus gros et plus puissants circulent par là, créant plus de vagues et de plus grosses qui rongent plusieurs îles. Tout cela réduit les surfaces enrichies par les inondations saisonnières, détruit la végétation protectrice, détériore les frayères et les lieux de nidification, diminue les ressources de chasse et pêche. Et on prévoit des travaux encore plus considérables. D'autre part, divers aménagements sur le fleuve et les rivières risquent de réduire l'apport d'eau en même temps que de plus en plus de polluants industriels, agricoles et domestiques sont drainés d'un très large bassin vers le Lac Saint-Pierre. Le destin des Cent-Îles ne se joue donc pas seulement chez elles, mais sur un territoire immense.

En fait ce sont les dangers présents et prévisibles dus au changement des genres de vie, à la circulation navale et à la pollution qui justifient d'abord la réédition de cette excellente thèse d'ailleurs amplifiée d'une seconde partie intitulée « Nouveaux enjeux ». L'appel est clair : recherches, prudence et action préventive s'imposent. Plusieurs disciplines se trouvent ainsi appelées au travail.

Marc-A. LESSARD

Département de sociologie,
Université Laval.

Marc MÉNARD, *Les chiffres des mots. Portrait économique du livre au Québec*, Montréal, Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC), 2001, 248 p.

La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) est comme la fille ou la mutante de la Société générale des industries culturelles (SDIC). La SODEC consacre la plus grande part de ses énergies et de ses ressources aux industries culturelles. Pour bien comprendre de quoi il s'agit, cette expression ne désigne ici que des activités économiques s'occupant d'œuvres reproductibles, à

caractère culturel. Parmi ces industries, l'édition du livre est la plus importante pour ce qui est de la variété des contenus diffusés. C'est aussi une des plus considérables. Au Québec, si elle est, probablement comme partout ailleurs, parmi les plus anciennes industries culturelles, elle est aussi, cela de façon paradoxale, une des plus récentes, au sens moderne de l'organisation et du mode de fonctionnement. En conséquence, la radio, la télévision, les journaux, la cinématographie, par exemple, sont mieux dotés en statistiques économiques que l'ensemble de la chaîne du livre (de l'auteur au lecteur).

Le livre de Marc Ménard, économiste et chercheur à la SODEC, est une tentative extrêmement rigoureuse de pallier cette déficience. À un ensemble de statistiques économiques disparates sur la chaîne du livre, auxquelles il essaie de donner une certaine cohérence, il ajoute des données et des estimations inédites, qui comblent les lacunes observées dans l'assemblage de ces données, toujours dans la perspective « de l'auteur au lecteur ». Ces données et ces estimations proviennent en bonne partie d'études effectuées par monsieur Ménard lui-même et son équipe pour le compte du Comité sur les pratiques commerciales dans le domaine du livre (Comité Larose).

Ainsi, pour la première fois au Québec, nous avons un portrait économique global de la chaîne du livre, de l'éditeur au commerce de détail. Outre les auteurs de livres (qui vivent le plus souvent chichement de leurs œuvres), cette industrie fait vivre illustrateurs, traducteurs, éditeurs, imprimeurs, diffuseurs, distributeurs, libraires et commerçants de toutes sortes, ainsi qu'une multitude de journalistes, d'employés, de pigistes et de contractuels. C'est une des industries culturelles les plus actives actuellement au Québec. Il était donc important d'avoir ce portrait économique pour en connaître la dimension et les contours. Ce portrait permet aussi de poser un diagnostic sur sa viabilité économique, sur ses forces et ses faiblesses. Il dégonfle également plus d'un mythe, plus d'une affirmation sur l'état de crise de cette industrie ; à tout le moins, il leur apporte des nuances d'envergure. Ce portrait aide aussi à voir et à comprendre le caractère spécifique de cette industrie, en regard tant des autres industries culturelles que des entreprises industrielles en général.

Ce livre ne se contente pas d'une description et d'une analyse de type économique classique. Il mentionne les législations qui ont pu affecter la chaîne du livre au Québec, en particulier celles relatives aux éditeurs agréés et aux librairies agréées. Il en signale les raisons d'être et les effets, pour ce qui est de la dimension économique. Il s'attarde aussi quelque peu aux nouvelles technologies qui affecteront le commerce du livre (la librairie virtuelle), son édition et son impression, ainsi que l'arrivée, actuelle ou à venir, de nouvelles formes électroniques de livres, comme le CD-ROM ou le *e Book*, ou livre électronique et, bien sûr, d'Internet.

On peut dire que l'ouvrage de monsieur Ménard vient combler un vide majeur dans le monde des industries culturelles au Québec. Cet ouvrage, cependant, a été conçu d'abord pour les professionnels de la chaîne du livre et pour tous ceux qui ont un mot à y dire : gouvernements, organismes comme la SODEC, institutions financières, etc. Malgré un effort évident de vulgarisation, on voit que

celui-ci a été pensé d'abord en fonction des professionnels de la chaîne marchande du livre. Non pas que cela soit un défaut, mais cela apporte une restriction à la diffusion de résultats et d'analyses de haute qualité. Nous voulons pour preuve de cette qualité son estimation du commerce de détail du livre pour l'an 2000, qui se situait à environ 600 millions de dollars. L'Observatoire de la culture et des communications, dans sa nouvelle enquête sur les ventes finales de livres neufs au Québec, constatait que la valeur de ces ventes en 2001 s'élevait à plus de 616 millions de dollars. Or, le commerce de détail du livre neuf au Québec a déjà fait l'objet des estimations les plus fantaisistes. Celle de Ménard s'est approchée le plus près de la réalité. Avec *Les chiffres des mots* et l'enquête susmentionnée, la dimension économique de la politique du livre et de la lecture du ministère de la Culture et des Communications du Québec a une bonne assise qui lui permettra, au besoin, de s'ajuster ou de se réorienter.

Jean-Paul BAILLARGEON

INRS-Urbanisation, Culture et Société.

Lionel MENEY, *Dictionnaire québécois français. Mieux se comprendre entre francophones*, Montréal, Guérin, 1999, 1 884 p.

Un dictionnaire qui s'intitule *Dictionnaire québécois français* s'affiche indubitablement comme dictionnaire bilingue. Et c'est bien de cette démarche que se réclame l'auteur, Lionel Meney, dans l'introduction de l'ouvrage :

> En rédigeant ce Dictionnaire québécois-français [remarquez bien l'emploi du trait d'union, cette fois-ci], notre objectif a été de fournir aux Québécois, aux Français et à tous les francophones intéressés, **une étude « différentielle » – sur le modèle d'un dictionnaire bilingue** [en gras dans le texte] […].

Pourtant, dans le paragraphe qui suit, l'auteur précise que :

> […] le québécois n'est pas une langue à part, totalement différente du français […]. En fait, il se distingue du français standard principalement par sa prononciation et une partie (certes importante) de son vocabulaire et de sa phraséologie.

Voilà tout le problème posé en quelque dix lignes : le québécois est une langue… qui n'en est pas une ! C'est une langue : on lui donne donc un nom de langue autonome (« le québécois ») et non pas le nom d'une variété régionale du français, auquel cas on l'appellerait « le français québécois » ou « le francoquébécois ». Et on amplifie encore l'illusion en fournissant un instrument permettant la traduction de cette prétendue langue étrangère vers le français.

Revenons à la caractérisation que l'auteur donne du « québécois » : celui-ci se distingue du français par sa prononciation, son vocabulaire et sa phraséologie. Cette définition correspond très exactement à celle que l'on donne des variétés non standard du français de France, c'est-à-dire, d'une part, le français populaire urbain avec son accent faubourien, son lexique truffé d'argot et ses expressions figées et, de